

Etat initial du terrain et de ses abords :

Le site d'étude envisagé pour accueillir la centrale photovoltaïque au sol se trouve sur la commune de Vouneuil-sous-Biard, dans le département de la Vienne (86). Il se trouve à 1,2 km à l'est du bourg de Quinçay. Le bourg de Pouzioux, lieu-dit de Vouneuil-sous-Biard, est le plus proche à environ 850 m à l'est du site d'étude. Ses abords immédiats ne sont pas urbanisés et sont principalement constitués de champs, de boisements, de jardins et de routes locales. L'habitation la plus proche se situe à près de 70 m au nord-ouest du site.

Sept parcelles cadastrales sont concernées par le site à l'étude: les parcelles n°26, 27, 28, 29, 30 et n°90 et 91 de la section AB. Le site a eu pour unique activité historique l'extraction du calcaire jurassique. Il s'agit d'une ancienne carrière de calcaire exploitée jusqu'en 2005.

Le site est constitué de plusieurs parcelles, toute en zone N1 d'après le PLUi. Aucune parcelle cadastrale ne possède de construction. La parcelle n°90 est majoritairement occupée par des arbres fruitiers dispersés. La parcelle n°91 présente des traces d'activités liées à son passé d'ancienne carrière. Les autres parcelles sont en friche et présentent une alternance de boisements denses et de zones plus clairsemées.

Le site est accessible par le centre en longeant la limite sud-est (la RD12) et par l'ouest depuis un chemin de terre. Un troisième accès, plus compliqué à emprunter avec un véhicule, se situe au sud du site.

Le site est délimité par la RD12 au sud-est, par le chemin du château d'eau à l'est, par l'usine CAP LEVAGE au nord. La limite ouest est représentée par le chemin du petit Beauvoir ainsi que la limite de deux parcelles de culture (n°25 et n°45). L'ouest et le sud-ouest du site d'étude sont délimités par des chemins de randonnées non nommés.

Etat projeté du projet :

La centrale photovoltaïque:

La centrale photovoltaïque de Vouneuil-sous-Biard aura une puissance crête installée de 4,98 MWc. Sa production est estimée à au moins 6 420 MWh/an. Son emprise au sol (surface comprise au sein de la clôture) est de 5,15 ha pour une surface en modules de 2,3 ha. La centrale sera divisée en 2 parcs.

Les tables photovoltaïques:

La centrale est composée de 287 structures fixes supportant en tout 8130 modules photovoltaïques. Les structures porteuses des modules photovoltaïques (ou tables) seront fixées au sol par l'intermédiaire de profilés en acier galvanisés et de pieux battus ou vissés à une

profondeur d'environ 150 cm au maximum. Les tables seront orientées vers le sud et inclinées selon un angle de 20° assurant un rendement optimal. La hauteur maximale des structures atteindra 2,50 m par rapport au sol.

L'accès au site et les pistes de circulation:

L'accès au site du projet se fait depuis l'accès déjà existant de la RD 12, qui longe le sud du site. Une piste renforcée d'environ 5 m de large permettra ensuite de desservir les deux parcs du projet. Cette piste se poursuivra à l'entrée des parcs afin de créer des aires de retournement pour faciliter l'accès des engins de secours aux locaux techniques (situés à proximité des portails) en cas d'intervention.

Chaque parc sera équipé d'une piste légère périphérique interne nécessaire à la maintenance et permettant l'intervention des services de secours et de lutte contre l'incendie. Ces pistes auront une largeur d'environ 3,5 m. Ces pistes légères seront enherbées et carrossables.

Enfin, des passages autour des panneaux d'une largeur de 3,40 m (distance entre 2 tables) seront laissés libres de toute installation pour permettre l'accès des véhicules de maintenance.

La végétation et les constructions

Afin d'éviter d'isoler la future installation du public, une clôture grillagée de 2 m de hauteur, établie en circonférence des parcs sera mise en place. Un portail, galvanisé et fermé à clef en permanence, sera positionné à l'entrée de chacun des parcs.

Le site d'étude est principalement composé de quatre types d'espaces : une surface terrassée, un verger, des espaces en friche, et des petits massifs boisés. La quasi-totalité du site d'étude est encadrée par des haies arbustives plus ou moins denses. Cette végétation permet d'isoler ponctuellement les parcelles d'étude de l'environnement extérieur, et permet de réduire les possibilités d'apercevoir le projet depuis l'extérieur.

Les locaux techniques:

Deux postes de transformation sont prévus dans le cadre du projet de centrale photovoltaïque de Vouneuil-sous-Biard afin de transformer l'énergie pour la réinjecter sur le réseau. Ils seront localisés au niveau des entrées des parcs.

Le poste de livraison est l'organe de raccordement au réseau public de distribution. Il sera implanté le long de la clôture, à l'entrée du parc 2. Il assure également le suivi de comptage de la production sur le site injectée dans le réseau. Les postes de transformation et de livraison seront d'une couleur beige (RAL1015). Une citerne incendie souple de 120m³ sera également positionnée à l'entrée du parc 2.

Parc photovoltaïque de
Vouneuil-sous-Biard

Notice du terrain et
du projet

SAS Pouzioux Solaire

SIGNATURE

Agence aBi

Thomas BRAUD – Simon BORDAGE
SARL d'architecture au capital de 5000€
RCS de NIORT n° 903 347 626
Ordre des Architectes n° 522793
Siège social : 59 rue de Fontenay 79000 NIORT



Date:	Septembre 2022
Echelle:	-
Plan:	PC4